

# La Lettre

n°60

du président du Conseil départemental de Lot-et-Garonne

## ÉDITO

Pierre Camani



© Thierry-Daniel Vidal

## L'attractivité du territoire au cœur des projets départementaux

Si l'embellie économique, confirmée par plusieurs indicateurs, s'inscrit progressivement dans la durée, les perspectives budgétaires des Départements restent cependant incertaines.

Le Gouvernement a proposé une solution aux difficultés des Départements avec la recentralisation par l'Etat de la charge du RSA. La majorité de l'Assemblée des Départements de France a refusé ce compromis et je le regrette. Aujourd'hui, je me bats auprès du Gouvernement pour que notre Département bénéficie d'une juste compensation, sans laquelle notre situation financière deviendra inextricable.

Malgré la difficulté, mon équipe affiche sa détermination à développer nos compétences, renforcées en matière de solidarité et d'aménagement du territoire. A l'automne, j'irai à la rencontre des élus du département pour débattre de notre nouveau mode de soutien aux communes et intercommunalités. Nous avons l'ambition de conserver un lien fort avec les territoires en priorisant les projets d'investissement et en privilégiant l'effet levier des aides du Conseil départemental, couplées éventuellement à celles de l'Etat et des autres collectivités.

Notre objectif est simple : éviter l'émiettement des aides, les concentrer sur les actions ciblées et partagées afin de continuer à aider les territoires, et notamment les plus ruraux, à se développer. C'est le sens des projets adoptés

lors de la dernière session du Conseil départemental fin juin.

Ainsi, notre appui renouvelé au Bureau d'accueil de tournage, mis en place fin 2010, souligne une vraie réussite avec des retombées économiques conséquentes. Par ailleurs, nous faisons le pari d'accompagner, sur le pôle d'activité de la Confluence, à Damazan, le projet mixte public-privé, porté par le syndicat départemental Valorizon et le cluster « Economie circulaire et valorisation des matériaux recyclables ».

Nous avons précisé, en outre, notre participation au chantier des infrastructures routières sur l'Agenais, avec le barreau de Camélat, débouché naturel de la RN 21 sur l'autoroute. Nous avons aussi fait un point d'étape sur l'aménagement numérique du département et pris des engagements pour la couverture des dernières zones blanches en téléphonie mobile. Puis, nous avons réaffirmé notre volonté de partenariat avec les chambres consulaires, au travers de conventions globales d'objectifs et de moyens.

Enfin, alors que la saison estivale bat son plein, nous sommes mobilisés en faveur du tourisme. Le projet de Center Parcs avance pas à pas ; la concertation publique s'est déroulée dans un climat serein et constructif. C'est dans cet esprit que se poursuivent les travaux des Etats généraux du tourisme. Ses conclusions nous permettront de dessiner l'avenir du tourisme dans notre département.

Sur tous les fronts, le Département est au rendez-vous des enjeux de demain.

## ÉLECTION DÉPARTEMENTALE PARTIELLE / CANTON DU LIVRADAI

Le 13 juin 2016, le Conseil d'Etat a rendu son jugement relatif à l'élection du canton du Livradais, décidant d'invalider le scrutin de mars 2015 sur ce territoire.

Les électeurs du canton sont donc appelés à se rendre aux urnes pour élire leurs nouveaux conseillers départementaux les dimanches 11 et 18 septembre prochains.

## 2

- Retour sur la Décision modificative n°1
- États généraux du Tourisme : donnez votre avis !

## 3

- AT47, l'assistance technique départementale aux collectivités
- Maison solidaire : une approche innovante de l'accession à la propriété
- Center Parcs : concertation en toute transparence
- ENAP : 47 élèves du 47 sur les Champs-Élysées
- 33 et 47 au chevet du canal latéral à la Garonne

## 4

- A vos agendas pour un été culturel et festif !
- Expression des groupes politiques

**Directeur de la publication :** Matthieu Stievet

**Graphisme :** D'clics

**Impression :** IGS - Agen

**Photos :** Xavier Chambelland (CD47)

ISSN : 1961-0025

**LOT-ET-GARONNE**  
Le Département

## BUDGET

# Retour sur la Décision modificative n°1

Réunis en session plénière le 20 juin à l'occasion de la Décision modificative n°1, les conseillers départementaux ont procédé à des ajustements du budget adopté en mars dernier. Au-delà d'opérations d'écriture habituelles, plusieurs dossiers d'importance ont été soumis au vote des élus du Département. Zoom sur quelques-uns de ces dossiers majeurs pour l'avenir du Lot-et-Garonne.

Dans son discours introductif, le président Camani a rappelé que 2016 était une année de transition, que ce soit pour la mise en place de la loi NOTRe ou la nécessaire adaptation au contexte budgétaire, avant de réaffirmer sa volonté de conserver et de développer une compétence forte en termes de solidarité territoriale et d'aménagement du territoire.

**L'année 2016 marquera ainsi l'histoire numérique du Lot-et-Garonne.** Dans la continuité du chantier actuellement mené sur le réseau hertzien afin de le renforcer, d'ici la fin d'année, pour offrir des débits allant de 6 à 20 Mbps, la fibre optique sera déployée dès 2017, avec un programme s'étalant sur 10 ans pour garantir des débits minimums de 100 Mbps. Les premiers marchés concernant ce déploiement seront d'ailleurs lancés à l'automne par le syndicat « Lot-et-Garonne Numérique ».

Dans le domaine économique, les conseillers départementaux ont décidé d'avancer, à titre exceptionnel, 4 M€ au syndicat mixte du Confluent en faveur de l'acquisition de l'ancien site Xilofrance à Damazan. Ce syndicat étant gestionnaire de la zone d'activités de la Confluence, il souhaite ainsi maîtriser son développement. D'ailleurs, depuis la création de cette zone, plus de 10 M€ d'argent public ont été investis, via les contributions des collectivités membres du syndicat. Aussi, l'intérêt général départemental veut que soit développée sur ce site une activité d'avenir, pourvoyeuse d'emplois, utile au département et à ses habitants. Le projet, porté par le syndicat de traitement et de valorisation des déchets ménagers et assimilés, Valorizon, et le cluster Economie circulaire et Valorisation des matériaux recyclables, répond à ces objectifs. Il s'agit de **créer une zone d'activité dédiée à l'économie circulaire**, avec, à la clé, la création de quelque 250 emplois sur 5 ans. Pour le Lot-et-Garonne, un tel projet présente de multiples intérêts car il

permet de mettre en place des conditions de relocalisation d'activité, de créer des emplois pérennes et non délocalisables, de développer des filières dédiées à la réparation, au réemploi, au recyclage, le tout à l'échelle locale. « Grâce à ce projet, nous avons une longueur d'avance dans la nouvelle Aquitaine et nous avons l'opportunité de faire du Lot-et-Garonne un territoire pilote en termes d'économie circulaire », a souligné Pierre Camani.



Autre dossier d'importance : le soutien du Département à la création de la déviation Sud-Ouest d'Agen. **Débouché naturel de la RN 21, cette déviation comprend la réalisation du barreau et du pont de Camélat mais également le second échangeur autoroutier dit Agen-Ouest.** Etudié au sein du comité de pilotage Département - Agglomération d'Agen, ce programme est chiffré à 78 M€ et bénéficiera du soutien de l'Etat, outre l'engagement financier des deux collectivités locales. Conformément aux engagements pris, le Département consacre une enveloppe plafonnée à 26 M€ sur la période 2016-2023, englobant les études et les travaux, sous réserve de compatibilité avec les capacités et contraintes budgétaires. A terme, avec la mise en 2x2 voies et la sécurisation de la RN 21 sur tout le tracé entre Villeneuve-sur-Lot et Agen, ce second axe routier favorisera encore plus le développement économique du Lot-et-Garonne.

## Des avancées pour le bloc communal, encore beaucoup d'incertitudes pour les Départements

À la veille du Congrès des maires, comme de nombreux élus des territoires de la République, Pierre Camani avait adressé au Chef de l'Etat un courrier dans lequel il l'interpellait sur la situation financière des communes. L'appel a été entendu puisque François Hollande, saluant la part prise par les élus locaux dans le redressement des comptes de la Nation, a annoncé une réduction de moitié de l'effort demandé au bloc communal en 2017. L'abondement du fonds de soutien à l'investissement est un autre signal fort adressé aux élus locaux, tout comme les mesures mises en place pour simplifier l'accès au Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA), principale aide de l'Etat aux collectivités territoriales en matière d'investissement.

Si ces annonces pouvaient augurer d'autres bonnes nouvelles à l'égard des Départements, dont la quasi-totalité est confrontée à des difficultés budgétaires majeures, l'horizon s'est depuis considérablement obscurci pour ces derniers. Le premier ministre Manuel Valls avait accepté d'étudier la prise en charge par l'Etat de l'intégralité du financement du RSA, ouvrant la perspective d'une solution. Or, après plusieurs mois d'échanges, le 21 juin dernier, la majorité de l'Assemblée des Départements de France a rompu les discussions avec le Gouvernement, contre la position exprimée par le groupe de gauche demandant à ce jour « la mise en place d'un fonds de compensation pérenne conséquent, et non plus d'urgence ». Espérons que les discussions puissent reprendre d'ici au Congrès de l'ADF en novembre prochain...

## AT47, l'assistance technique départementale aux collectivités



Saisissant l'opportunité offerte par la loi NOTRe qui conforte le rôle du Département en matière de solidarité et d'aménagement du territoire, le Conseil départemental de Lot-et-Garonne renforce son assistance technique en direction des communes et de leurs groupements. Le principe est simple : les communes rurales ayant un faible potentiel financier par habitant ou les EPCI de moins de 15 000 habitants répondant aux mêmes conditions -sous réserve d'une contribution légale fixée à 0,35 €/hab.- peuvent bénéficier des services d'AT47 pour les accompagner dans l'élaboration et la sécurisation de leurs projets (restructuration d'école, aménagement de bourg...). Le service de soutien aux collectivités du Conseil départemental devient un interlocuteur unique pour simplifier au maximum les démarches. Il accompagne le demandeur dans ses démarches vers l'opérateur compétent, au sein des services du Département ou auprès de ses partenaires.

**Pour tout renseignement :** Service de soutien aux collectivités du Conseil départemental 05 53 69 39 15 / at47@lotetgaronne.fr

[www.lotetgaronne.fr](http://www.lotetgaronne.fr) > services et compétences > soutien aux collectivités

## Maison Solidaire : une approche innovante de l'accession à la propriété



Opérateur innovant de prospective immobilière et de construction de logements, Maison Solidaire est la première Société coopérative d'intérêt collectif de Lot-et-Garonne - et même de la Nouvelle Aquitaine - à se consacrer à l'accès à la propriété. Maison Solidaire propose une approche nouvelle, relevant de l'économie sociale et solidaire en organisant l'accession à la propriété au prix de revient pour les foyers aux revenus modestes et/ou intermédiaires. Sous statut de Société coopérative d'intérêt collectif, elle exerce prioritairement son activité auprès des collectivités. En travaillant sous forme de Vente en état futur d'achèvement, Maison solidaire réalise des programmes clés en mains avec l'assurance d'une gestion maîtrisée des coûts de construction. La lucrativité limitée de la société et la non-réversion statutaire de dividendes aux associés garantissent aussi la mission d'intérêt général. Maison Solidaire travaille en circuit court, avec les acteurs de la construction du département, en intégrant à sa réflexion la revitalisation des centres-bourgs, la requalification des espaces urbains, la réalisation d'études de faisabilité pour des collectivités territoriales en vue de réhabiliter des bâtiments existants.

[www.maison-solidaire.fr](http://www.maison-solidaire.fr)

## Center Parcs Lot-et-Garonne : concertation en toute transparence

Afin de présenter aux Lot-et-Garonnais le projet Center Parcs, qui verra le jour, sur les communes de Pindères et Beauziac à l'horizon 2020, des réunions publiques ont été organisées par le groupe Pierre & Vacances-Center Parcs tout au long du mois de juin. Elles ont permis à la population de s'informer, de s'exprimer et de débattre.

Cet exercice démocratique, facultatif à ce stade du projet, a donné lieu à des débats très riches, autour de l'environnement, des réseaux, du modèle économique, de l'emploi... A chaque question posée, les responsables du groupe Pierre & Vacances-Center Parcs, mais également des représentants du Département, ont apporté des réponses précises et argumentées, en s'appuyant notamment sur les retours d'expériences des autres domaines déjà en activité en France et en expliquant le rôle des acteurs publics dans le portage de ce projet sans précédent en Lot-et-Garonne. Les élus ont ainsi rappelé les garanties obtenues, inscrites dans un protocole d'accord. Les collectivités, dont le Département, investiront sur les équipements collectifs, qui seront loués à l'opérateur privé durant 20 ans. Ainsi, les collectivités se verront rembourser, sous forme de loyers garantis, leur participation à l'investissement et resteront propriétaires de ces équipements. Autre volonté forte : l'ouverture des marchés de travaux aux entreprises locales afin qu'elles participent au chantier de construction.

D'autres phases de concertation seront menées tout au long du projet, notamment dans le cadre des enquêtes publiques à venir.

**Pour consulter les avis déposés et les réponses apportées :**

[www.concertation-centerparcs-pinderesbeauziac.fr/](http://www.concertation-centerparcs-pinderesbeauziac.fr/)

## ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

### 47 élèves du 47 sur les Champs-Élysées

Cette année, le Président de la République a décidé d'intégrer, pour la première fois, des élèves de l'École nationale d'administration pénitentiaire d'Agen au défilé du 14 juillet sur les Champs Élysées à Paris.

La participation de l'école renforce l'image de l'administration pénitentiaire et affermit la fierté d'appartenance de ces futurs professionnels à la troisième force de sécurité de la Nation.

Entraînés par des cadres de l'ENAP et avec le soutien actif du 48<sup>e</sup> Régiment de transmissions, ils étaient 47, élèves directeurs, élèves lieutenants et élèves surveillants, dirigés par Sophie Bleuet, directrice de l'École, à défilé sur les Champs Élysées devant le Chef de l'État et les plus hautes autorités militaires et civiles. Une grande fierté pour le Lot-et-Garonne !



### 33 et 47 au chevet du canal latéral à la Garonne

Fin juin, la rupture de digue survenue à hauteur de Meilhan-sur-Garonne sur le canal latéral à la Garonne a engendré la fermeture de la voie à la navigation durant plus d'une semaine.

Pierre Camani et Jean-Luc Gleyze, son homologue de la Gironde, ont alors saisi Stéphane Saint-André, président de Voies navigables de France (VNF), gestionnaire du canal qui traverse le Lot-et-Garonne et la Gironde, afin de l'alerter sur le mauvais état général du canal et de solliciter l'élaboration d'un programme de restauration et d'aménagement du canal, en concertation avec les acteurs publics et privés concernés. Les présidents Camani et Gleyze souhaitent également que les endroits où les berges sont les plus fragilisées soient entrepris dans les meilleurs délais.

« *Étant devenue au fil des années l'un des moteurs du développement économique du Lot-et-Garonne, que ce soit au niveau touristique avec la navigation ou au niveau agricole avec l'irrigation, il est en effet primordial de préserver cette infrastructure essentielle à l'attractivité de notre département* » souligne Pierre Camani.



# A vos agendas pour un été culturel et festif !

L'été est la saison la plus propice pour les événements culturels de plein air. Le Conseil départemental ne s'y trompe pas ! Il propose cette année encore une programmation musicale diverse et variée avec cinq nuits Nuits d'été.

Grande nouveauté : le Département, en partenariat avec le Bureau d'accueil de tournage 47, le réseau Ecrans 47, la Ligue de l'enseignement et le cluster Cinapse, organise la 1<sup>re</sup> Nuit du film lot-et-garonnais le samedi 23 juillet à l'Hôtel du Département à Agen, afin de rappeler que le Lot-et-Garonne devient une « terre de cinéma » connue et reconnue !

Lors de la dernière séance plénière du Conseil départemental, en juin dernier, le cinéma a été largement évoqué et a fait l'objet d'un bilan, cinq ans après la création du Bureau d'accueil de tournage (BAT 47) à l'initiative du Département. Grâce à l'équipe du BAT 47 et à son président, Pierre-Henri Arnstam, le travail mené pour faire du Lot-et-Garonne une terre de cinéma porte ses fruits. Depuis 2011, le Lot-et-Garonne a accueilli plus de 30 projets audiovisuels, essentiellement cinématographiques, pour un nombre total de 389 jours de tournage. Le Lot-et-Garonne est d'ailleurs cité en exemple pour sa politique cinéma en faveur de la structuration de la filière (avec trois pôles ressources cinéma complémentaires et un cluster Cinapse), pour la cohérence des actions mises en œuvre et celle de la ligne éditoriale de son fonds de soutien.

Secteur d'activités à fort potentiel, l'industrie cinématographique est donc

soutenue par le Département. Afin de faire connaître au grand public cette activité encore méconnue, le Département a donc décidé d'organiser la Nuit du film lot-et-garonnais, le samedi 23 juillet à l'Hôtel du Département à Agen. Chacun pourra découvrir l'envers du décor (costumes, machinerie, effets spéciaux, démonstration de drones...) avant d'assister à la projection, en plein air, du film « Les Ogres », tourné en Lot-et-Garonne.



## LES NUITS D'ÉTÉ POUR VIVRE DES JEUDIS INOUBLIABLES EN LOT-ET-GARONNE !

- **21 juillet** à Fourques-sur-Garonne // **Trajectoires aléatoires** avec la Compagnie Etincelle
- **28 juillet** à Nérac // **Bal concert** avec Bombes 2 Bal
- **4 août** à Prayssas // **Concert traditionnel basque** avec Kalakan
- **11 août** à Beauville // **Concert Rock 50's et 60's** avec Gaspard Royant
- **18 août** à Agen // **Smashed - jonglerie dansée** par la Compagnie Gandini Juggling

Animations en amont des spectacles et restauration assurée à chaque soirée.

## GROUPE DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

En adoptant le budget 2016, les élus de la majorité ont montré qu'ils entendaient, quelles que soient les difficultés, honorer leur parole et rester fidèles à leurs valeurs.

Respecter l'engagement de ne pas augmenter la fiscalité, continuer à investir pour l'avenir, maintenir la qualité des services départementaux malgré une baisse des dotations de l'Etat conjuguée à l'explosion des dépenses obligatoires : tel est le défi que la Majorité a dû relever.

Outre l'effort porté sur l'investissement, qui permet de lancer des chantiers d'avenir tels que le déploiement du Très haut débit, les élus de la majorité ont eu à cœur de conforter le Département dans son rôle de soutien aux collectivités ainsi qu'aux associations qui font vivre nos villes et nos villages.

Parce que le sport, la culture et la citoyenneté sont le ciment de notre vie quotidienne, l'enveloppe accordée aux associations restera stable en 2016.

En s'engageant dans une démarche de contractualisation qui ciblera les projets structurants des territoires, le Département souhaite donner un nouvel élan au partenariat étroit qu'il a noué avec les communes et leurs groupements.

N'en déplaise à l'opposition, c'est bien l'avenir du Lot-et-Garonne qui se construit aujourd'hui.

Majorité départementale, Hôtel du Département,  
47922 Agen cedex 9 - 05 53 69 42 72  
majorite.departementale@lotetgaronne.fr

## GROUPE L'AVENIR ENSEMBLE

Beaucoup de nos responsables politiques pratiquent encore une politique « à l'ancienne » qui les amène parfois à faire totalement l'inverse de ce qu'ils racontent. En Lot-et-Garonne, la majorité socialiste en donne le parfait exemple avec sa politique d'investissement.

Souvenez-vous : janvier 2015, à quelques mois des élections départementales, la gauche annonçait une aide exceptionnelle de 2,5 millions d'euros pour l'investissement en infrastructure et le soutien au BTP. Au lendemain des élections, à l'inverse, elle adoptait un budget prévoyant une baisse de 5,4 millions d'euros de l'investissement en infrastructures. Le compte administratif voté le 20 juin a confirmé ce renoncement : - 14 % pour la voirie départementale sur la seule année 2015. L'exemple même du cynisme en politique.

lavenirensemble.net - 05 53 98 52 00

## GROUPE LA DYNAMIQUE CITOYENNE

L'échec des négociations entre l'Etat et les Départements, concernant notamment la recentralisation du RSA, est une très mauvaise nouvelle. Surtout pour notre Lot-et-Garonne, vous le savez tous, en fragilité financière, à cause principalement du poids croissant du volet social dans la balance budgétaire. Un signal fort envoyé par le gouvernement qui voudrait tuer cette strate territoriale qu'il ne s'y prendrait sûrement pas autrement.

Bonnes vacances quand même, fussent-elles mortuaires...

Nathalie Bricard et Christian Delbrel - 06 45 74 46 14